

> Forum des activités sportives, culturelles et de loisirs, le 10 septembre

Comme chaque année, la mairie du 8^e vous convie à venir découvrir les nombreuses activités proposées par les associations de l'arrondissement.

Deux nouveautés cette année. Tout d'abord, afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'y participer, le forum se tiendra le **jeudi 10 septembre de 15h à 21h**. Et puis, pour vous offrir un choix plus large d'activités, il sera associé à la journée d'accueil et

d'inscriptions de l'association générale des familles du 8^e qui elle se déroulera de 14h à 19h.

3 pôles seront installés dans la mairie :

- Les associations sportives dans la cour afin de permettre l'exécution de démonstrations
- Les associations culturelles dans la salle des expositions
- L'association générale des familles dans la salle des conférences

Renseignements : 01 44 90 75 65.

> Une nouvelle crèche dans le 8^e, rue Vernet



familles. En effet, elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h.

La commission d'attribution

Les places de la crèche Vernet comme toutes les autres places en crèche de l'arrondissement sont attribuées à l'occasion d'une commission qui se réunit 2 fois par an.

A cette commission d'attribution présidée par Martine Merigot de Treigny par délégation du maire, François Lebel siègent :

- deux élus (un de la majorité municipale et un de l'opposition)
- les directrices de crèches
- les directrices des haltes-garderies
- la coordinatrice des crèches
- un représentant du service social de la Protection maternelle et infantile (PMI)
- le médecin de la PMI
- la puéricultrice de secteur
- la directrice adjointe du centre d'action social

Chaque dossier est examiné en fonction de plusieurs critères :

- être résident de l'arrondissement
- deux parents en activité professionnelle
- composition de la famille et sa situation
- naissances multiples, fratrie
- conditions de ressources de la famille mais avec le souci d'accueillir sans exclusive.



Une nouvelle crèche interentreprises, située 33, rue Vernet, accueille les enfants du 8^e arrondissement. Martine Merigot de Treigny, conseiller de Paris, adjoint au maire du 8^e chargée des affaires sociales, de la famille et de la petite enfance, soucieuse de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de places en crèche de la part des familles de l'arrondissement a pu obtenir de la mairie de Paris qu'elle achète 28 berceaux à la société, People and Baby qui exploite cette crèche privée.

Une victoire pour les 450 familles qui déposent chaque année une demande à la mairie du 8^e.

Les places réservées dans cette crèche pour les familles du 8^e sont soumises au même tarif que celui des crèches municipales (tarif fixé par la Caisse d'allocation familiale), calculé en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge.

L'avantage qu'offre la crèche Vernet réside dans l'amplitude plus large qu'elle propose aux

Chiffres clés de la petite enfance dans le 8^e

- 294 berceaux dans l'arrondissement dont 216 dans les crèches municipales (Beaujon, Monceau et Maleville), 50 dans la crèche associative de la Pépinière gérée par l'œuvre de la Croix Saint-Simon et 28 dans la crèche interentreprises de la rue Vernet.
- 50 places en haltes-garderies par demi-journée dont 30 à Maleville et 20 à Florence.

